Vol. 3, No. 1
Juin 2026

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIETES ET LES CIVILISATIONS

Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(LARSOC)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com

Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

https://revuecahiersdu.larsoc.net/

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041

https://sjifactor.com/passport.php?id=23917

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 3, No. 1, 2026

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane
Histoire médiévale de l'Afrique occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Histoire médiévale de l'Europe occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka
Histoire moderne et contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry
Histoire de l'Antiquité
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha
Archéologie
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
TRAORÉ Siaka
GNAMIEN Kouamé Moïse
YÉO Mitanhantcha
OULAI Fabrice
FADIKA Massandjè Kano
OUATTARA Issouf
DIABATÉ Pori
SYLLA Anzoumanan

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette
Histoire médiévale de l'Europe occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master
KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo
Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice
Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa
Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane
Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van
Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre
Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima
Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye
Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon
Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni
Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo
Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa
Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane
Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla
Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van
Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari
Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba
Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon
Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N´Dri Laurent
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane
Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine
Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M´Domou Éric
Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue,

Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…), d'accroitre le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (…) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

> Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

> « le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.
Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.
Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traïson et mort de Richart Deux roy Dengleterre,* éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.
Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II,* vol. I, Londres, Longman.
Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H,* Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.
Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.
Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.
Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XVe et XVIe siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.
Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, … : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.
Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/ année de la consultation par l'usager).
Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de …
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Cédric-Aurel MANZENZA: **Le culte funéraire égyptien dans les réalités de la vie après la mort physique (2778-2263 av. J.-C) ……..…….....….. 14-29**

Djézié Guénolé Charlot BENE BI : **Les pratiques de salubrité dans les villes commerciales du Soudan occidental médiéval durant les échanges transsahariens (VIIIe -XVIe siècle) ……. 30-40**

Konan Parfait N'GUESSAN : **Le travail des femmes dans la ville de Paris au XIIIe siècle : entre volonté normative des pouvoirs publics et considérations genrées ……..... 41-59**

Amon Guy Serge ATCHIE: **Les femmes des sociétés littorales ouest-africaines dans le commerce transatlantique de 1445 à 1530 …….……. 60-75**

Ama Pélagie ABISSA, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : **La place des minorités chrétiennes dans le sultanat ayyubide (1171-1250) …….…… 76-90**

Mahamadi KOALA : **Les Waala en pays nuni : origines, trajectoire migratoire et contribution à l'implantation musulmane (XVIIIe – XXe siècle) …….……...91-104**

Yves Victor NGONO : **Clio ou Sechat : à la recherche de la première muse de l'histoire dans l'Antiquité ……...……..……. 105-117**

Somolo Alain OKOUMAN : **Esclavage et traite des esclaves dans l'empire du Ghana des origines au XIIIe siècle …….……. 118-135**

Kouamé Kossonou Frédéric SECRE **: La mission diplomatique britannique au Brong Djaïman en 1889 à travers le témoignage de Richard Freeman …….. 136-155**

Mlan Kouakou Pierre ANZIAN : **Rites funéraires Agni Moronou et foi chrétienne : interactions, tensions et processus d'inculturation …… 156-179**

Anin Patricia-Claire N'CHO : **Au-delà du tyran impie : une relecture de l'identité et de la légitimité de Sonni Ali dans l'empire Songhay …… 180-194**

Sabougnouman KONÉ : **ECG et ivoirisation : modernisation publique de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire (1970-1980) …… 195-213**

Yao Dieudonné KOUASSI, Christian Michel LATH, Koffi Elysée KOUAKOU : **Impact physico-environnementaux de l'extraction minière illégale dans la sous-préfecture de Grégbeu (centre ouest ivoirien) ……..……..…… 214-228**

Jean Baptiste KOFFI : **L'immigration africaine : entre normativité vitale et constructivisme socio-biologique ……..……. 229-243**

Aissata Kane-LO : **Former aux métiers du patrimoine immatériel en contexte postcolonial : enjeux pédagogiques et responsabilités professionnelles .....……. 244-263**

Méfégbé MÉITÉ : **L'écranisation globale et la désintégration de la société ……..… 264-276**

Katcha HILI : **Analyse des causes et des conséquences de l'émigration sur l'Afrique …….....……. 277-289**

Amani KOFFI : **La morale dans l'Égypte ancienne : une analyse des maximes de Ptah-Hotep et d'Ani …….…….. 290-307**

Gnirgnamsoubi TOUMOUDAGOU : **Profils et mobiles migratoires des descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire au Bénin : entre stratégies d'adaptations et représentations sociales ……..…… 308-326**

Pougdwendé Léandre GUIGMA, Mahounami Solange KPOGBEMABOU : **Repenser la formation et la pratique de l'architecture et de l'urbanisme en Afrique noire francophone, à partir des langues, des cosmogonies et ontologies africaines …….……. 327-339**

Nohan SIDIBE : **De la difficile maîtrise des effectifs aux précaires conditions de vie et de travail des travailleurs africains en Côte d'Ivoire (1893-1920) ……..…… 340-363**

Baraou HALADOU SALE :**Médecine traditionnelle nigérienne, praticiens, pathologies et diagnostic pendant la période coloniale (1900 à 1960) …….…….….. 364-380**

Ibrahima SAWADOGO, Oumar LINGANI : **Évaluation de la compétence des enseignants de français à l'analyse de la situation éducative …….……. 381-393**

Pascal Iheanacho OHANMA : **Pratiques et représentations du français chez les commerçants transfrontaliers du sud-ouest du Nigéria : étude de cas dans les marchés de Seme et d'Idiroko …….. 394-409**

Yacouba FOFANA, Tiéba YÉO, Pori DIABATÉ : **La région de la Bagoué dans le grand commerce ouest-africain (XIXe-XXe siècles) …….. 410-425**

Grâce Fetana Zroh DEMAIN épse Diby : **Le pagne traditionnel Dan : Origine et valeur socioculturelle …….……... 426-440**

Ousmanou BASSIROU : **Automatisation des tâches administratives et gestion des lycées de l'arrondissement de Garoua II, Nord-Cameroun ……. 441-451**

Nonhoua Thomas SEKONGO, Attchoumounan Paulin OUATTARA: **L'humanisme médical à l'épreuve de l'Intelligence Artificielle (IA) ……..……. 452-468**

Sasso Sidonie Calice YAPI, Bienvenue TONOUMI : **Perception de la contraception chez les adolescentes ……..…….. 469-482**

Iwikotan Arnaud TCHEDE, Nestor LABIYI, Jules DETONDE : **Traditions orales et approche archéologique de l'histoire des Oman Ola d'Ogomou (Moyen-Bénin) ……..... 483-494**

Dago Thomas DADIE : **Outillage et techniques culturales en Grèce classique ……..… 495-510**

Noaga BIRBA, Sévérin BADO, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO : **Forge traditionnelle chez les Lyela de Reo (Burkina Faso) : typologie et fonctions des forgerons …….. 511-527**

Victor NIKIÉMA, Ténihan TRAORÉ: **Le patrimoine culturel matériel et les menaces dans la chefferie traditionnelle de Zorgho ……..……...…… 528-543**

Koffi Noé KONAN, Dja André Ouréga Junior GOKRA : **Communication et RSE dans la gestion de la santé et sécurité au travail dans les entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire ……..…… 544-557**

Sidy NDOUR **: L'archéologie du paysage : un essai théorique et méthodologique …….……. 558-583**

Emmanuel BAYALA, Inoussa SALOGO : **Caractéristiques rythmiques et mélodiques des musiques des lyèla de la Province du Sanguié (Région de Nando du Burkina Faso) …….……. 584-600**

Mitanhantcha YEO: **L'usage de la céramique dans la médecine traditionnelle à Gbêkêkro (Centre ivoirien) …….. 601-613**

Sinaly TRAORÉ : **Entrepreneuriat informel et inclusion économique en Côte d'Ivoire …….……..... 614-628**

Issifou TARNAGDA : **Les nasales en *bisa barka* (Première partie) ……..……. 629-641**

Koffi Saint-Marc AHOUSSOU, Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouadio Joseph KRA **: L'industrie hôtelière au service de l'attractivité territoriale de la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) …….. 642-652**

Nanbidou DANDONOUGBO, Edoh Emmanuel BODJRO : **Le sanctuaire Hebiesso, *Sovi* : un cadre de formation artisanale en pays Ouatchi (XVIIIe-XXe siècle) ……. 653-671**

Winso Banfo Claude SOMÉ : **Le Syndicat des chefs traditionnels de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) : un cadre de défense des intérêts de la chefferie (1946-1960) …… 672-690**

Aboubekr THIAM, Alassane DIOP : **L'image comme langage pédagogique dans les jeux sérieux en contexte africain : enjeux de médiation et reconfiguration des modes de transmission des savoirs ……..……...……..… 691-713**

Laouali ISSA SALIFOU, Abdou IDRISSA: **Les écoles coraniques itinérantes au Niger : une sociohistoire de la mobilité éducative islamique (1900-2024) ……..……. 714-735**

Bouais KONE : **Les réfugiés politiques guinéens en Côte d'Ivoire de 1958 à 1984 …… 736-750**

Kubertezié Eric SOMDA : **Milieu de travail et santé mentale au travail chez les enseignants du primaire et du secondaire public d'Abidjan ……. 751-767**

Noaga BIRBA, Brahima OUEDRAOGO : **Étude comparative des assemblages céramiques des sites archéologiques de Niapa et de Sandogo dans la province du Kourwéogo……..768-783**

Jacquinot BAMBA BISSELE : **Discours pontifical et gouvernance morale : lecture argumentativo-lexicale d'une allocution papale au Cameroun …… 784-796**

Benjamin EYOUNGA : **La valeur contemporaine de la philosophie rousseauiste de l'éducation : une éthique sociale et environnementale ……..…. 797-822**

Oumar OUATTARA: **L´amélioration du systeme de passation des marches publics, un moyen pour promouvoir la competitivite des pme locales ……..……..…….. 823-841**

Sidonie Youa LYADAN Epse KAMALAN: **Negotiating Tradition: Women's Sociocultural and Linguistic Transformations in Ébrié Urban Communities of Abidjan ……..……. 842-856**

Oumarou ADAMOU IDE, Sani ALOU WAWA : Reinforcing **Symbiosis Living in Nigerien Oral Poetry: A contribution of Malam Mamane Barka through *Amairam* ……..……. 857-871**

Yhattey Hervé Thierry AGUIE : **Gestion des ressources forestières et exploitation minière dans le Yaouré (1750-2000) ……..…….. 872-887**

N'founoum Parfait Sidoine KOUAME : **La continuité de la transhumance pastorale en Côte d'Ivoire (1968-2002) : entre échec des politiques d'intégration et stratégies de résilience des Peuls pasteurs du nord ivoirien ……. 888-909**

Guilga François de Paule YAMBRESSINGA : **La problématique de l'enseignement de l'éducation civique au post-primaire et secondaire au Burkina-Faso de 1960 à 2024 ……..… 910-932**

BABAROU: **Fulani and Hausa wedding practices in the working-class neighborhoods of Garoua (Cameroon)…….……..…….. 933-946**

Nadine Carole NGON : **L'héritage africain dans les noms colombiens ……..... 947-962**

Mamadou Vieux Lamine SANÉ: **Université numérique et professionnalisation en Afrique francophone ……...…… 963-981**

Koffi Alain KOUASSI: **L'anthroponymie et la préservation de l'identité culturelle d'un peuple : état des lieux en pays koulango (XVIIIe-XXe siècle) ……. 982-998**

Salomé Michelle Rose EDIMA : **La Femme bulu et la promotion de l'art culinaire patrimonial au Sud-Cameroun-face à l'essor des plats internationaux (1984-2025) ……... 999-1019**

Yannick ZO'OBO : **Le foncier indigène dans la tourmente de l'exploitation forestière au Cameroun (1896-1948) ……..... 1020-1030**

La région de la Bagoué dans le grand commerce ouest-africain (XIXe-XXe siècles)

Yacouba FOFANA

Enseignant-chercheur
Département d´histoire
Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa
fofanayacouba.k@gmail.com

Tiéba YÉO

Enseignant-chercheur
Département d´histoire
Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa
nangbana@gmail.com

Pori DIABATÉ

Enseignant-chercheur
Département d´histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké
diabatpori75@gmail.com

Résumé

Cette étude examine sur la longue durée, le mécanisme d'intégration et de régression de la région de la Bagoué au sein des grands circuits d'échange ouest-africains. Dans une perspective diachronique, elle met en évidence le rôle des marchands dioula dans la configuration de ces espaces commerciaux.

Les récits d'exploration permettent de comprendre l'organisation des réseaux marchands à l'époque précoloniale, avant toute intervention extérieure. Les rapports des commandants de cercle rendent compte des interactions entre ces négociants africains et l'autorité coloniale. Enfin, les sources orales collectées auprès des populations locales, couvrant les deux périodes considérées, montrent les stratégies d'adaptation et de résilience développées par ces acteurs commerciaux, face aux contraintes imposées par le régime colonial.

Il ressort de cette analyse que les réseaux d'échanges établis par les marchands dioulas depuis l'époque précoloniale ont conféré à la Bagoué une importante centralité économique. À l'image des grandes métropoles commerciales qui ont jadis marqué l'espace économique soudano-sahélien, la Bagoué s'est imposée entre les XIXe et XXe siècles grâce aux circuits commerciaux dioulas, comme un pôle de gravité dans la sphère économique et sociale de l'Afrique de l'Ouest. Cette trajectoire n'a pas été linéaire, elle s'est construite dans une alternance de permanences et de ruptures.

Mots-clés : Commerce ; Administration coloniale ; Bagoué ; Dioula ; Affaiblissement

Abstract

This study explores, over the long term, the processes through which the Bagoué region became integrated into, and later experienced a decline within, the major West African trade networks. Adopting a diachronic perspective, it highlights the pivotal role played by Dyula merchants in shaping and sustaining these commercial spaces.

Travel accounts provide valuable insights into the organization of trading networks during the precolonial period, before any external intervention. Reports produced by colonial district administrators shed

light on the interactions between African merchants and the colonial authorities. In addition, oral testimonies collected from local communities, covering both historical periods under consideration, reveal the strategies of adaptation and resilience developed by these commercial actors in response to the constraints imposed by colonial rule.

The findings show that the exchange networks established by Dyula merchants since the precolonial era endowed the Bagoué region with a significant degree of economic centrality. Much like the great commercial cities that once structured the Sudano-Sahelian economic space, Bagoué emerged between the nineteenth and twentieth centuries as a major economic and social hub in West Africa, largely through the dynamism of Dyula trading networks. This trajectory, however, was far from linear; it evolved through a continual interplay of continuity and change.

Keywords: Trade; Colonial Administration; Bagoué; Dyula; Decline

Introduction

Traversée par le fleuve Bagoué ou *Bagbê*, toponyme dont la traduction littérale, « fleuve blanc », témoigne du rapport intime qu'entretiennent les populations locales avec leur environnement naturel, la région de la Bagoué a vu son espace considérablement amputé sous l'effet des frontières héritées de la colonisation. Circonscrite aujourd'hui à la zone comprise entre les départements de Boundiali et de Tengréla au Nord de la Côte d'Ivoire, elle constituait pourtant, au cours du XIXe siècle, une entité géographique plus étendue, dont les limites allaient jusqu'au sud du territoire devenu aujourd'hui le Mali.

Loin d'être un espace marginal, cette région a occupé une place importante dans la structuration des échanges commerciaux à l'échelle sous régionale. À l'instar des grandes métropoles commerciales que furent Tombouctou, Ségou ou Gao, véritables nœuds de convergence des routes transsahariennes et soudanaises, la région de la Bagoué s'intègre aux circuits du commerce à longue distance. Cette intégration doit beaucoup à l'action déterminante des réseaux marchands dioula. Par leur dynamisme entrepreneurial et leur capacité d'organisation, ceux-ci ont façonné les logiques économiques de l'Afrique de l'Ouest précoloniale et coloniale.

Dans le contexte de formation des grands ensembles ouest-africains, la Bagoué s'impose progressivement comme une zone de rupture de charge. Entre le XIXe et le XXe siècle, cet espace devient ainsi un passage presque incontournable pour le déroulement des activités marchandes interafricaines, et ce, en dépit de l'absence d'un État centralisé.

La capacité d'adaptation et la perspicacité des Dioula, qui ont su faire de la Bagoué un espace de courtage comparable aux grandes métropoles commerciales africaines, trouvent leurs racines dans des traditions commerciales anciennes, héritées notamment de l'empire manding, voire de périodes plus anciennes encore. Dès l'Antiquité, l'Afrique de l'Ouest contribuait en effet à

l'approvisionnement du monde méditerranéen en or. Ce passé, bien que lointain, demeure lié d'une manière ou d'une autre, à l'histoire commerciale de la Bagoué au XIXe siècle : (Y. Person, 1968).

La question des réseaux marchands dioula en Afrique de l'Ouest occupe, depuis plusieurs décennies, une place centrale dans les débats scientifiques. Elle a été abordée selon des perspectives variées par des chercheurs, tant africains qu'occidentaux. Les travaux consacrés à ce sujet mettent notamment en évidence la forte mobilité de cette élite marchande, qui a favorisé l'interconnexion d'espaces géographiquement éloignés à travers le commerce à longue distance : (C. Cissé, 2016).

Par ailleurs, cette problématique est également analysée à l'aune de l'émergence d'entités politiques, au sein desquelles les Dioula jouent un rôle déterminant dans les processus de polarisation économique, sociale et culturelle. Les recherches sur les réseaux marchands en Afrique de l'Ouest en générale (J.-L. Amselle, 1977) ; (L. Harding et P. Kipré, 1992) ; (G. Emmanuel et P. Labazée, 1993) et celles sur l'évolution économique, sociale et politique sur le royaume de Kong : (G.-N. Kodjo, 1986) et du Kabadougou : (M. Sidi, 1992), particulièrement, constituent des contributions majeures pour saisir l'importance du facteur dioula dans les dynamiques historiques ouest-africaines, notamment dans l'espace correspondant à l'actuelle Côte d'Ivoire, constituée en 1893, en colonie française. En revanche, la région de la Bagoué demeure relativement peu explorée par les chercheurs, y compris ceux spécialisés dans l'étude de l'espace malinké, ce qui en fait un champ d'analyse encore largement ouvert.

Les soubresauts de la colonisation engendrent une discontinuité dans le déroulement de cette histoire économique et sociale de la région. Au début du XXe siècle, la Bagoué jusque-là pleinement intégrée dans les circuits commerciaux, connait une rupture de son évolution économique et sociale. Celle-ci se traduit par l'abandon progressif de cette zone au profit d'un autre pôle, celui de Korhogo.

La question qui se pose à l'analyse de ces faits historiques, est de savoir, comment la région de la Bagoué s'insère-t-elle dans le mouvement commercial ouest-africain entre le XIXe et le XXe siècle ?

Les sources mobilisées dans le cadre de cette réflexion proviennent, en premier lieu, des centres d'archives de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Mali. Elles se composent principalement de rapports rédigés par les administrateurs coloniaux. Ces documents fournissent des informations sur les itinéraires empruntés par les caravanes commerciales et sur les relations entretenues entre marchands dioula et administration coloniale. Par leur proximité avec l'objet étudié, ces sources présentent un important intérêt documentaire. Toutefois, le regard qu'elles portent sur les interactions entre les autorités coloniales et les commerçants locaux, demeure essentiellement marqué par une

perspective européenne et administrative. Cette limite justifie le recours aux sources orales, indispensables pour adopter une approche plus critique de la question. Une enquête de terrain effectuée lors de divers séjours de recherche dans plusieurs localités de la région, apportent notamment des éclairages sur l'organisation et le fonctionnement des réseaux commerciaux africains, tout en mettant en évidence les stratégies grâce auxquelles certains commerçants parvenaient, dans certaines circonstances, à contrebalancer l'autorité coloniale afin de maintenir ces circuits commerciaux, ainsi que la puissance économique de la région. Les informations ressortant de ces différentes sources ont été soumises à la méthode historique basée sur le croisement et le recoupement, pour en tirer le meilleur parti.

Cette démarche méthodologique permet de dégager trois axes de réflexions qui se déclinent d'abord en la Bagoué, un espace propice aux échanges commerciaux bien avant le XIXe siècle, ensuite la vitalité du commerce dans la région de la Bagoué et l'affaiblissement économique de la région à l'aube du XXe siècle.

1. Les fondements physiques et humains du commerce dans la région de la Bagoué

L'analyse des aspects humain, physique et géographique de la région étudiée apparaît nécessaire à la compréhension de cette histoire économique et sociale. En effet, les éléments naturels entretiennent des liens étroits, directs ou indirects, avec le fonctionnement des activités humaines. Dans cette perspective, il convient de mettre en évidence, dans le cadre de la présente étude, l'influence favorable de la végétation sur le développement du commerce dioula. Située aux confins de la partie septentrionale de l'actuelle Côte d'Ivoire et de la partie méridionale de l'actuel Mali, avec le département de Tengréla comme zone frontalière, la région de la Bagoué se caractérise par un paysage dominé par la savane arborée. Inscrite dans l'espace soudano-sahélien, cette région connaît, depuis le déclin du commerce transsaharien à la fin du XVIe siècle, une réorientation des circuits commerciaux en direction de l'axe forêt-savane :

> « La partie sud du Haut-Sénégal-Niger appartient à la zone africaine que l'on appelle communément la « région soudanaise », quel qu'impropre que soit cette dénomination au point de vue ethnographique, le mot « Soudan » provenant de l'expression arabe Bilâd-es-soudan, qui qualifie « le pays des Nègres » et devant s'appliquer logiquement à toute la partie du Sud Sahara. Cette zone commence là où finissent les dernières ramifications de la grande forêt dense du golfe de Guinée et s'étend au Nord, très approximativement du reste, jusqu'un peu au-delà du parallèle de Bamako » (M. Delafosse, 1912 : 2).

Le territoire, aux contours relativement imprécis, tel que décrit par Delafosse, englobe l'ensemble de la zone située au sud du Sahara sans en préciser rigoureusement les limites géographiques. Or, l'actuelle région de la Bagoué s'étend de Boundiali, située à quelques kilomètres

au nord de Korhogo, jusqu'à Tengréla, plus au nord, à la frontière avec l'actuel Mali. Toutefois, considérer uniquement cette délimitation contemporaine apparaîtrait réducteur dans le cadre d'une analyse inscrite sur la longue durée, telle que celle entreprise ici. En effet, au XIXe siècle, la région de la Bagoué présentait une extension géographique plus vaste que celle qu'elle recouvre aujourd'hui.

Si l'appellation « Bagoué » est relativement récente, l'espace qu'elle désigne existe depuis plusieurs siècles, structuré autour du cours d'eau éponyme qui le traverse. Comme le soulignent (G. Girard et P. Toucheboeuf, 1964 : p. 2), « la Bagoué prend naissance dans le Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire et s'écoule dans une direction générale […] pour se jeter dans le Niger à l'aval de Mopti ». La zone parcourue par ce fleuve s'étend ainsi, du Sud dans la région de Boundiali, vers le nord, en traversant les régions de Bougouni, Bamako dans l'actuel Mali pour se jeter dans le fleuve Niger, dont il est l'un des principaux affluents. Le Bagoué, au-delà d'un simple fleuve, constitue un atout socioéconomique majeur pour toute la région qu'il arrose. C'est un cours d'eau qui alimente de nombreux espaces agricoles, et soutient la vie des populations locales à travers d'autres activités notamment la pêche, l'approvisionnement en eau domestique et les petits barrages artisanaux. Ce cours d'eau devient ainsi un symbole d'identité et de fertilité du sol, ce qui explique le pouvoir d'attraction qu'il exerce sur les populations depuis au moins le XIXe siècle, avec la construction d'entités villageoises sur ses bords.

Dépassant les frontières nationales héritées de la colonisation, cet espace constitue, pour la période étudiée, une entité cohérente que l'on peut désigner comme la région de la Bagoué, en raison des dynamiques économiques, politiques et sociales qui s'y déploient entre le XIXe et le XXe siècle, formant ainsi un continuum historique. Située à la lisière des forêts guinéennes au sud et des savanes soudaniennes au nord, la région de la Bagoué s'impose comme un espace de transit privilégié pour les caravanes commerciales. Sa position à la limite forêt-savane en fait une zone de rupture de charge particulièrement stratégique. Les populations qui y résident sont diverses et exercent des activités complémentaires, conférant à cet espace un caractère cosmopolite. On y rencontre notamment des Sénoufo, principalement agriculteurs, des Samoro ou Samogo, associés aux activités de pêche, des Peul, spécialisés dans l'élevage, ainsi que des Malinké ou Dioula, investis dans le commerce.

L'installation de ces groupes remonte, pour certains, à l'époque de l'empire du Mali (XIVe-XVe siècle), tandis que pour d'autres elle est liée à des recompositions politiques plus tardives, notamment consécutives à la chute de l'État de Ségou au XIXe siècle. Ces populations s'établissent le long du fleuve Bagoué et dans ses environs pour des raisons à la fois politiques et, surtout, économiques.

Ainsi, la richesse des ressources naturelles, conjuguée à la diversité humaine et à la capacité des Malinké-Dioula à structurer et dynamiser les circuits d'échanges, fait de la région de la Bagoué un espace de polarisation économique, comparable aux grandes métropoles commerciales ouest-africaines de l'époque, telles que Tombouctou, Djéné, Kong Bobo-Dioulasso, pour ne citer que celles-ci.

2. La vitalité du commerce dans la région de la Bagoué entre le XIXe et XXe siècle

Lors de son voyage à Tombouctou, René Caillé traverse la région de la Bagoué en 1828. Son attention est attirée par la situation économique de Tengréla. Les activités marchandes qui s'y déroulent à travers les circuits commerciaux dans la direction Nord-Sud et en sens inverse, connectent les régions du *Kogodougou* (centre de production du sel) dans l'actuelle République du Mali, à celles du *Worodougou* (centre de production de la cola) dans l'actuelle République de la Côte d'Ivoire, avec la Bagoué comme point de transit.

> « Il passe à Tangrera une grande quantité d'étrangers, le commerce est si actif, que les droits que perçoit le chef sur les marchandises lui font un revenu considérable : tous les jours un grand concours de monde afflue au marché, et il s'y rend de nombreuses caravanes du sud et de Ségo, Yamina et Kayaye. Elle apporte du sel, qu'elles échangent contre des noix de colats et des toiles du pays. Tangrera est une espèce d'entrepôt de ces marchandises : les marchands venants tout à fait du sud, qui ne veulent pas aller jusque sur les bords du Dhioliba, fond le commerce dans cette ville » (R. Caillié, 1965 : 87-88).

La région de la Bagoué s'inscrit sur un axe commercial connectant les centres de Tombouctou et Gao au nord, à celles de la région de Tengréla au sud. Elle attire un grand nombre de marchands, en particulier au mois de janvier, période de saison sèche correspondant à l'achèvement des récoltes. Les caravanes qui y convergent sont souvent composées de plusieurs centaines d'individus et obéissent à une organisation rigoureuse, dont les règles sont scrupuleusement respectées tout au long du voyage. À cette période, la région connaît une intensification de ses activités économiques, soutenue par des voies de communication à la fois routières et fluviales, qui assurent la circulation des marchandises.

Un demi-siècle plus tard, la région semble conserver les caractéristiques essentielles de cette configuration économique, en dépit d'un contexte politique troublé. Cette permanence est notamment attestée par le passage de Binger entre 1888 et 1889. Toutefois, l'analyse de cette continuité demeure délicate, dans la mesure où cet explorateur français contourne la ville de Tengréla, en raison des tensions politiques qui y prévalent alors. Il importe de préciser que le déroulement des événements politiques dans la région apparaît étroitement lié à celui des dynamiques économiques. Le chef du canton du *Niéné*, résidant à Tiongui, à proximité de Tengréla, est réputé pour son autorité redoutée.

Dans ce contexte, certaines caravanes modifient leur itinéraire, contournant Tiongui afin de traverser le fleuve Bagoué, dans le but d'échapper aux taxes jugées excessives imposées par ce chef. Toutefois, aucun pouvoir n'étant pérenne, celui du chef du *Niéné* décline à la suite de la conquête de la région par le souverain de Ségou. Tengréla constitue néanmoins une exception en parvenant à préserver son autonomie, tout en s'alliant aux différents chefs du Folona et du *Niéné,* probablement sous la protection des sofas de Sikasso et des Dembélé de Kouto.

La situation connaît un renversement en 1885, lorsque Tengréla et Tiongui acceptent le protectorat de Samori, après avoir opposé une résistance soutenue à ses troupes. Cependant, à la suite de la signature de cet accord et du départ de Samori, ses sofas sont expulsés de la ville, permettant à Tengréla de recouvrer son indépendance, en dépit des engagements pris. Jusqu'alors, la ville était placée sous l'alliance du Kénédougou, antérieurement à l'établissement du protectorat samorien. À la mort du chef de Tengréla, son fils, Mansa Moussa Sanogo, lui succède. Sous l'influence du parti dioula de la ville, il consolide à nouveau l'alliance entre Tengréla et Sikasso. Le grand centre de Tengréla devient alors un allié du Kénédougou de Tièba dans la guerre de Sikasso (1887-1888) qui oppose ce dernier à Samori Touré.

C'est dans ce contexte que l'accès à Tengréla est refusé à Binger, au motif qu'il serait un ennemi de la région. De ce fait, le voyageur ne dispose d'aucune possibilité d'observer directement le déroulement des activités économiques au sein de la ville. Il ne formule, qu'une hypothèse, selon laquelle Tengréla connaîtrait une activité économique soutenue, en raison notamment des marchands dioulas qui parcourent les axes routiers de la région (Binger, 1892, p.134. L'étude repose ainsi sur les descriptions qu'il propose des espaces environnants, complétées par des enquêtes orales, permettant d'appréhender la persistance de cette polarisation économique. L'examen d'un système économique suppose l'analyse conjointe des services existants et des produits échangés. Dans cette perspective, l'attention se porte ici sur le mode opératoire des caravanes dans la région de la Bagoué, c'est-à-dire sur les mécanismes d'échange régissant la circulation des marchandises entre lesdits *Worodougou* et *Kôgôdougou*. Le sel et la cola en constituent ainsi les principaux vecteurs, sans pour autant épuiser la diversité des produits engagés dans les circuits commerciaux de la région, comme le montre le tableau ci-dessous :

Produits	**Prix de vente en cauris**	**Prix de vente en francs**
50kg de mil le moule	1 ba (2 lit 300)	2,50 francs
20kg de fonio, le moule	1 ba (2 lit 300)	2,50 francs

10kg de riz, le moule	1 ba (2 lit 300)	2,50 francs
2 à 300kg de sel	31 ba (la barre de 25 kg)	77,50 francs
50kg de beurre de cé	2 kémé (le kilogramme)	0,50 franc
7 ou 8 chèvres (la chèvre)	12 ba	30 francs
7 ou 8 moutons (le mouton)	15 ba	37,50 francs
5 ou 6 poulets (le poulet)	1 ba et 4 kémé	3,30 francs
2 bœufs (le bœuf)	68 ba	170 francs
2 ânes (l'un)	48 ba	120 francs
6 fusils à pierre à un coup	15 ba (l'un)	37,50 francs
Bande de pagne blanc large	1 kémé de 10 cm	0,25 franc
9 pierres à fusils (l'un)	1 kémé	0,25 franc
25 aiguilles (l'un)	40 cauris	0,10 franc
2 pièces de Guinée bleue	La coudée à 3 kémé La pièce de 15 mètres à 9 ba	0,75 franc 22,50 francs
1 pièce de calicot blanc anglais (la pièce de 15m)	11 ba	27,50 francs
2 *dialabougou :* turban en étoffe (l'un)	5 ba	12,50 francs

SOURCE : (L. G. Binger, 1892 : 27).

Ce tableau présente un aperçu des produits échangés sur le marché quotidien de Ouolosso-bougou en 1888, qui constitue alors l'un des principaux centres commerciaux de la région. Les moyens d'échange en usage sont, d'une part, le cauri, monnaie d'origine africaine, et, le franc, récemment introduit à la suite de l'installation de l'administration coloniale française d'autre part.

Les unités de compte obéissent à des équivalences précises : un *ba* correspond à 800 ou 1 000 cauris, tandis que 80 à 100 cauris équivalent à un *kémé* en malinké. Les acteurs de ce système économique maîtrisent la valeur respective de ces deux instruments monétaires, qui coexistent sans difficulté majeure dans un premier temps. Toutefois, comme l'a montré Cissé Chikouna (C. Cissé, 2015), une dynamique concurrentielle s'instaure entre ces deux monnaies au cours du XXe siècle en Afrique de l'Ouest. L'administration coloniale s'efforce alors d'imposer le franc au détriment du cauri, tandis que les commerçants dioula, engagés dans une logique de résistance à cette politique, s'attachent à maintenir l'usage de cette monnaie traditionnelle.

Par ailleurs, deux formes de commerce peuvent être distinguées dans la région de la Bagoué : un commerce local et un commerce à longue distance, dans le cadre de l'évolution des échanges commerciaux et le fonctionnement des diasporas marchande en Afrique de l'Ouest, largement étudiés par des auteurs tels que (Y. Person, 1968) ; (C.-C. Vidrovitch, 1985) ; (C. Cissé, 2016). Dans le cadre du commerce local, les populations procèdent à des échanges sur les marchés journaliers, portant notamment sur des produits de consommation courante : tabac, feuilles d'emballage pour les noix de cola, calebasses de mil ou de fonio, sel, ainsi que divers biens destinés à satisfaire les besoins quotidiens. Le commerce à longue distance, quant à lui, concerne principalement le sel et la cola, auxquels s'ajoutent les captifs. Cette activité n'exclut pas la circulation d'autres marchandises, en particulier sur les marchés situés dans des zones de rupture de charge. Il convient de souligner que Ouolosséboungou n'est pas l'unique pôle commercial de la région. D'autres centres, tels que Tengréla et Sikasso, participent également à ces réseaux d'échanges, en entretenant des relations économiques et commerciales étroites avec le marché de Bamako.

Enfin, les transactions liées au commerce à longue distance s'effectuent généralement dans des espaces privés, notamment dans des cases, plutôt que sur la place publique du marché. Les marchands de sel se rendent ainsi auprès des détenteurs de cola, ou inversement, afin de négocier les échanges. Ces transactions ne sont pas nécessairement conclues lors d'une première rencontre, mais résultent souvent de négociations répétées. Les flux commerciaux s'organisent selon une logique géographique : du Nord proviennent principalement le sel et les chevaux, tandis que du Sud sont acheminés la cola et les esclaves.

Le manque de ressources financières oblige cependant certains commerçants dioula à se reconvertir temporairement en conducteurs d'ânes, chargés d'assurer le transport des marchandises de commerçants plus nantis, connus sous l'appellation de *Dioulaba* à cette époque, ce qui signifie en Malinké « grands Dioula », en raison de l'immensité et la diversité de leurs produits ainsi que l'étendue de leur réseau d'échange, contrairement au *Dioula demi* (petit Dioula) qui ne se limite qu'à

un commerce local. À l'issue des trajets, ces commerçants manquant de moyens financiers sont rémunérés en nature, notamment en noix de cola ou en divers produits, qu'ils revendent ensuite afin de générer un profit. Au terme de quelques voyages, ils parviennent ainsi à constituer un capital suffisant pour s'établir à leur propre compte. Ce mécanisme constitue l'un des principaux modes d'intégration au sein du circuit commercial dioula[1].

Par ailleurs, les modalités de transport des marchandises connaissent une évolution progressive. Deux principaux modes peuvent être distingués : le portage à tête d'homme et le transport à dos d'âne. Le premier consiste à acheminer les produits sur la tête tout au long du trajet ; il est d'ailleurs à l'origine de la dénomination de la ville de Tengréla, issue de l'expression *Tin-Kêrêla*[2]. Le second mode, reposant sur l'utilisation de bêtes de somme, est réservé aux commerçants disposant de moyens financiers plus importants. Dans la première moitié du XXe siècle, un troisième mode de transport apparaît avec l'introduction de l'automobile, employée par les opérateurs économiques les plus aisés. Parallèlement l'ingéniosité des populations locales conduit à l'invention du *Faliwotoro*[3], une charrette rudimentaire en bois ou en métal, munie de roues et attelée à un âne, servant de dispositif de portage. Ce procédé permet d'augmenter la capacité de transport tout en réduisant la fatigue de l'animal.

Enfin, les pratiques commerciales s'inscrivent dans un ensemble de principes bien établis. L'une des caractéristiques essentielles des commerçants dioula réside dans leur aptitude à convaincre la clientèle, notamment par la valorisation de leurs marchandises et par une grande habileté dans la négociation. Chez les Malinké de la Bagoué, l'expression « faire de la *Dioulaya* » ne se limite pas aux activités commerciales stricto sensu, mais renvoie plus largement à une attitude faite de finesse,

---

[1] K. Dao, Boyo, le 15 septembre 2017.

[2] Le toponyme étudié tire son origine de deux termes malinkés. Le mot *tin* désignant les branches d'un arbre formant une fourche, comparable à un bois de lance-pierre, tandis que *kôrô* ou *kêrê* signifie « auprès de » ou « à côté de ». L'expression *tinkôrô* ou *tinkêrêla* renvoie ainsi à l'idée de « proximité d'un arbre aux branches fourchues ». Cet élément végétal joua un rôle déterminant dans l'organisation des circulations caravanières au sein de cet espace. En effet, il permet aux commerçants d'alléger temporairement leur charge en suspendant leurs marchandises aux branches, facilitant ainsi les opérations de repos et de reprise du transport.

Cet espace constitue, durant la période précoloniale, un point de passage privilégié pour les commerçants dioula. Fonctionnant comme un lieu de halte, il favorise la rencontre entre les caravanes en provenance du *Worodougou* et celles se dirigeant vers le *Kôgôdougou*. Avec le temps, cet espace initialement désigné par le terme *tinkôrô* acquiert une importance croissante pour devenir, notamment au XIXe siècle, un centre commercial de premier plan. Par un processus de transformation linguistique, *tinkôrô* ou *tinkêrêla* évolue progressivement vers la forme actuelle « Tengréla », appellation qui s'est maintenue jusqu'à nos jours. D'après Y. Touré, Daloa, le 06 septembre 2017. Propos confirmés par F. Koné, Zaguinasso, le 26 septembre 2017 et Z. Kouma, Tengréla, 16 septembre 2017.

[3] A. Fofana et Z. Ballo, interrogés respectivement les 17 septembre 2017 et 05 octobre 2017 à Kouto.

d'ingéniosité et d'adaptabilité[4]. Cette capacité d'adaptation se manifeste notamment au début du XXe siècle, lorsque l'instauration d'un poste de contrôle des marchandises à Tengréla par l'administration coloniale incite les commerçants dioulas à réorganiser leurs itinéraires, réduisant progressivement leur fréquentation de la région de la Bagoué.

3. Le déclin et la résilience économique de la Bagoué au profit de l'émergence de Korhogo à l'aube du XXe siècle

Le rapport de voyage de Binger, puis celui de René Caillié, analysés dans les lignes précédentes, ont fourni des informations déterminantes sur les réalités économiques et stratégiques de la région de la Bagoué. Ils ont, en outre, contribué à l'ouverture de l'une des voies terrestres les plus convoitées par la puissance coloniale française en Afrique de l'Ouest. Dans ce contexte, deux missions françaises sont lancées en 1899. La première, conduite par l'administrateur Hostains et le capitaine d'Ollone, part du Soudan français en direction de la Côte d'Ivoire. La seconde, dirigée par les lieutenants Woelfell et Mangin, emprunte l'itinéraire inverse, depuis la Côte d'Ivoire vers le Soudan français. Ces expéditions visent à parachever les tentatives de pénétration amorcées deux ans plus tôt par la mission Blondiaux. L'enjeu est avant tout stratégique : il s'agit d'établir une jonction effective entre la Côte d'Ivoire et le Soudan français, afin d'étendre le champ de l'occupation coloniale et, surtout, d'assurer le contrôle des principales routes caravanières[5]. Une telle entreprise ne reste pas sans incidence sur les activités économiques de la région de la Bagoué.

Le début du XXe siècle marque, à cet effet, une rupture significative dans l'histoire économique et sociale de la région. Cette période est caractérisée par un déclin économique consécutif à l'installation de l'administration coloniale française et à la création, en 1900, d'un poste de douane à Tengréla. Face à cette nouvelle contrainte, les caravanes dioulas développent des stratégies de contournement, s'inscrivant dans une forme de résistance et de résilience à ce dispositif fiscal. Le poste de douane impose en effet des taxes élevées sur les marchandises, qu'elles soient d'origine africaine ou européenne, circulant entre le Soudan français et la Côte d'Ivoire. La réaction des commerçants européens est immédiate. Ceux-ci adressent de nombreuses plaintes au gouverneur du Soudan, dénonçant le poids excessif de ces prélèvements. Toutefois, ces requêtes demeurent sans suite favorable, ce qui entraîne une diminution sensible de leurs revenus et fragilise leurs activités commerciales[6].

[4] B. Diarra, Tengréla, le 16 septembre 2017.

[5] Dakar, Archives Nationales du Sénégal (A.N.S), 1G247, (1899).

[6] Bamako, Archives Nationales du Mali (A.N.M), IQ232, (1902-1903).

À la différence des commerçants européens, les Dioula ne s'engagent pas dans une logique de protestation face aux difficultés rencontrées. Ils privilégient des stratégies d'adaptation plus directes et souvent efficaces pour répondre aux mesures imposées par l'administration coloniale. Ainsi, plutôt que de transiter par Tengréla au risque de s'acquitter de taxes sur leurs marchandises, ils passent par des itinéraires de contournement et réorientent leurs flux vers d'autres zones de consommation. Cette stratégie entraîne, dès 1901, soit un an seulement après son ouverture, la fermeture du poste de douane de Tengréla en raison de l'insuffisance des recettes fiscales[7]. Par ailleurs, cette reconfiguration des circuits commerciaux a pour conséquence de priver la région de la Bagoué de son statut de zone de rupture de charge, qui assurait jusque-là sa centralité économique, au profit de la région de Korhogo, jugée plus apte à assumer ce rôle en raison de sa position géographique.

Le contournement du poste de douane de Tengréla favorise ainsi l'essor économique de la région de Korhogo au détriment de la Bagoué. Ce choix s'explique notamment par la situation stratégique de Korhogo, située à l'intersection de plusieurs axes de communication majeurs reliant la colonie de la Haute-Volta via le cercle de Kong. Cette région se trouve en effet au carrefour de deux grandes voies : d'une part, l'axe reliant Bobo-Dioulasso à Korhogo ; d'autre part, celui reliant Bamako, Sikasso et Korhogo. Ce dernier itinéraire est le plus fréquenté par les caravanes, en raison de la présence de centres commerciaux dynamiques qui servent de zones de rupture de charge. Parmi ces centres figurent notamment Tioromadougou, Kapélé, M'Bengué, Timbolo, Sinématiali, Ferkessédougou et Goumbélédougou, qui offrent aux commerçants dioulas des opportunités d'écoulement de leurs marchandises au fil de leurs déplacements[8].

Au cours du premier quart du XXe siècle, les circuits commerciaux connaissent néanmoins une reprise dans la région de la Bagoué. Dans un rapport consacré au cercle de Boundiali en 1916[9], le commandant du cercle d'Odienné souligne que Boundiali, situé au carrefour de grands axes caravaniers et à proximité de zones forestières riches en cola, redevient un important lieu de transit pour divers produits. Les caravanes, qui avaient temporairement délaissé la région en raison de l'instauration du poste de douane de Tengréla, reprennent progressivement leurs activités. Les flux en provenance du Nord acheminent notamment des bœufs, des moutons, des chevaux ainsi que du poisson séché issu du Niger et des cours d'eau du Folona (région de Sikasso). De Ségou proviennent également des produits tels que le karité, le soumara, le fil de coton, les fibres de lianes et les pagnes

[7] Abidjan, Archives Nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE68, 1902.

[8] Abidjan, Archives Nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE68, 1902.

[9] Abidjan, Archives Nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE93 (2), 1916.

sénoufo. En sens inverse, les échanges sont dominés par l'acheminement des noix de cola depuis le Sud vers les centres commerciaux du Niger et de Nioro, dans la zone sahélienne.

Les voies de communication reliant Boundiali au Soudan français demeurent, pour l'essentiel, inchangées depuis le XIXe siècle. La première constituant une sorte de colonne vertébrale de la région, part de Boundiali, traverse Tengréla et se prolonge vers Kolondiéba, Kadiana, Bougouni et Bamako[10]. La seconde relie Boundiali à Gbon, puis bifurque vers l'ouest en empruntant un itinéraire secondaire passant par Tounvré, Néhou, Mougnini, Sanhala et Gbêha, avant de franchir la frontière vers le Soudan français. Cette dernière voie est généralement empruntée par les commerçants se déplaçant à pied ou à dos d'âne, tandis que la première est davantage utilisée, à cette période, par les commerçants ayant recours aux moyens de transport modernes récemment introduits, notamment les véhicules[11]. L'introduction des moyens de transport dits modernes constitue un facteur de reconversion pour certains grands commerçants. Forts des capitaux accumulés grâce aux activités marchandes, ces derniers investissent, à partir du XXe siècle, dans des camions destinés au transport de marchandises, une activité jugée plus rentable (S-B. Zan, 1984).

Toutefois, si la réactivation des circuits commerciaux dans la Bagoué par les réseaux marchands met en évidence le maintien de son importance économique de cette région, elle ne remet pas en cause la prééminence de Korhogo. Cette dernière conserve, jusqu'à la fin de la période coloniale, son statut de pôle commercial majeur, en raison de sa position sur des axes de communication stratégiques (L. Roussel, 1965).

En fin de compte, la redynamisation des réseaux commerciaux dioula dans la région de la Bagoué, quelques années après la fermeture du poste de douane de Tengréla, témoigne du rôle toujours significatif de cet espace dans les dynamiques économiques régionales. Elle met en évidence la capacité d'adaptation des acteurs commerciaux, ainsi que la persistance de l'importance stratégique de la région au sein des circuits d'échanges ouest-africains.

Conclusion

Le XIXe siècle correspond à une phase d'essor économique de la région de la Bagoué, lequel essor est historiquement indissociable des réseaux marchands dioula, et surtout de la situation géographique de la région étudiée. Cet espace y occupait une position stratégique en tant que zone

[10] Cet itinéraire routier constitue aujourd'hui encore le seul axe principal de la région, avec la ville de Kouto comme le troisième centre commercial en termes d'importance économique et de grandeur du marché, après ceux de Boundiali et de Tengréla.

[11] M. Diabaté et M. Diabaté (entretien collectif), Tounvré, le 20 septembre 2017. Information confirmée par B. Zoumana, Kouto, le 20 octobre 2017.

intermédiaire au sein des échanges entre les régions forestières et les zones de savane. Toutefois, le début du XXe siècle marque un ralentissement de cette dynamique de polarisation économique, consécutif à l'installation de l'administration coloniale française, qui engendre d'importantes mutations économiques et sociales. Néanmoins, tant les commerçants dioulas que les autorités coloniales ont pris rapidement conscience du caractère incontournable de cette région.

Ainsi, dès le premier quart du XXe siècle, les activités marchandes, initialement réorientées vers Korhogo, ont connu un regain dans la région de la Bagoué, révélant à nouveau son attractivité économique. Deux facteurs majeurs expliquent cette dynamique. D'une part, les caractéristiques écologiques de la zone de savane, particulièrement favorables au déploiement des activités commerciales des Dioula, et, la position géographique de la région, située à la charnière espaces forestiers et zones de savane d'autre part, c'est-à-dire à l'interface des zones de production et des centres de redistribution de produits à forte valeur économique à cette époque. Deux siècles plus tard, la région de la Bagoué demeure un espace actif de la question d'intégration économique, en dépit de l'existence d'une frontière terrestre matérialisée à Tengréla.

Au-delà de sa dimension strictement économique, le développement des échanges marchands dans la région a favorisé, au fil du temps, la structuration progressive des commerçants dioula en un groupe social distinct. Issus du monde mandingue, ces acteurs, aujourd'hui désignés sous l'appellation de *Dioulaba*, constituent l'une des franges les plus importantes de la population de la Bagoué. Initialement identifiés, à juste titre, comme un groupe à dominante socioprofessionnelle, en raison de leur spécialisation dans les activités commerciales, les *Dioulaba* ont connu une évolution notable de leur statut. Ils se sont progressivement affirmés comme une entité sociopolitique à part entière. À ce titre, leur cohésion, leur organisation et leur inscription durable dans l'espace régional pourraient permettre désormais de les envisager comme un groupe ethnique à part entière et constitué, dont l'identité s'est consolidée au cours de l'histoire. Cette hypothèse ouvre la voie à de nouvelles pistes de réflexion qui pourraient être scrutées à la lumière du temps.

Références bibliographiques

Sources orales

BALLO Bazoumana, Imam, fils d'ancien commerçant, 59 ans, 5 octobre 2017, de 10h16 à 11h03, Kouto, Impact de l'avènement de l'automobile sur le commerce dans la région de la Bagoué.

DAO Kalifa, ancien commerçant, 78 ans, 13 septembre 2017, de 14h00 à 14h55, Boyo, Organisation des circuits commerciaux à l'époque coloniale.

DEMBÉLÉ Kaka, ancienne commerçante, 90 ans, 15 septembre 2017, de 17h30 à 18h15, Kouto, Les échanges commerciaux entre le Soudan français et la Côte d'Ivoire, avec la Bagoué comme axe caravanier privilégié et zone de rupture de charge.

DEMBÉLÉ Sékou, ancien commerçant, 90 ans, 15 septembre 2017, de 16h35 à 17h10, Kouto, Les échanges commerciaux entre le Soudan français et la Côte d'Ivoire, avec la Bagoué comme axe caravanier privilégié et zone de rupture de charge.

DIABATÉ Mamadou et DIABATÉ Molamine (entretien collectif), anciens commerçants, respectivement 84 ans et 82 ans, 20 septembre 2017, de 10h30 à 11h35, Tounvré, Itinéraire caravaniers dans les échanges commerciaux précoloniaux et coloniaux.

DIARRA Bakary, ancien commerçant, 84 ans, 16 septembre 2017, de 15h08 à 15h55, Tengréla, Le *dioulaya* ou l'attitude du Dioula.

DIARRASSOUBA Bakari, ancien commerçant, 90 ans, 8 septembre 2017, de 16h45 à 17h50, Daloa, Mode de déplacement des caravanes à l'époque précoloniale et coloniale.

KONÉ Fangadian, agriculteur, 76 ans, 26 septembre 2017, de 11h11 à 12h25, Zaguinasso, Erection de Tengréla en zone de courtage par les commerçants malinké.

KOUMA Zoumana, commerçant et transporteur, 77 ans, 16 septembre 2017, de 10h00 à 11h07, Tengréla, Érection de Tengréla en zone de courtage par les commerçants malinké.

TOURÉ Yacouba, ancien commerçant, 91 ans, 06 septembre 2017, de 9h50 à 10h30, Érection de Tengréla en zone de courtage par les commerçants malinké.

Source imprimées (récits de voyages et rapports d'administrateurs coloniaux)

BINGER Louis Gustave (1892), *Du Niger au Golfe de Guinée, par le pays de Kong et le Mossi (1887-1889),* Tome I, Paris, Les presses de Joseph Floch, 518p.

CAILLIÉ René (1965), Journal d'un voyage à Tembouctou et à Jenné (1824-1828), Tome II, Paris, éditions Anthropos, 475p.

CLOSEL Joseph (1903), *Bulletin officiel de la Côte d'Ivoire*, février, 113p.

DELAFOSSE Maurice (1912), *Le Haut-Sénégal-Niger, le pays, les langues, les peuples*, tome I, Paris, Émile Larose, 428p.

Sources d'archives coloniales

Abidjan, Archives Nationales de Côte d'Ivoire, 1EE93 (2), 1916.

Abidjan, Archives Nationales de Côte d'Ivoire, 1EE68, 1902.

Bamako, Archives Nationales du Mali, IQ232, (1902-1903).

Dakar, Archives Nationales du Sénégal (A.N.S), 1G247, (1899).

Bibliographie

AMSELLE Jean-Loup (1977), *Les négociants de la savane*, Paris, Éditions Anthropos, 290p.

EMMANUEL Grégoire, (dir) et LABAZÉE Pascal (dir), (1993) *Les grands commerçants d'Afrique de l'Ouest,* France, Éditions Karthala et Orstom, 262p.

HARDING Leonhard et KIPRÉ Pierre (dir.), (1993), *Commerce et commerçants en Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire*, Paris, l'Harmattan, 327p.

PERSON Yves (1968), *Samori. Une révolution dyula,* tome 1, Paris, Les presses de l'imprimerie, rue des Lombards, 600p.

ROUSSEL Louis (1965), *Région de Korhogo, études et développement socio-économiques*, Paris, Société d'études pour le développement économique et social, septembre, 101p.

VIDROVITCH Coquery-Cathérine (1985), *Afrique noire : permanences et ruptures,* Paris, Payot, 440p.

CISSÉ Chikouna, (2016) « La diaspora marchande des *Jula* en Afrique de l'Ouest. Connecteurs d'espaces, passeurs de civilisation », », in *Revue du CAMES*, Nouvelle Série, Sciences Humaines, n°006-1er Semestre p.153-162.

CISSÉ Chikouna, (2015) « *Jula* et *Julaya* en Côte d'Ivoire (XIXe-XXe siècles) », in Romain Bertrand, Hélène Blais et Emmanuel Sibeud (dir), *Cultures d'empires. Échanges et affrontements culturels en période coloniale*, Paris, KARTHALA, pp.99-120.

KODJO Georges Niamkey (1986), « Le royaume de Kong : Des origines à 1898 », in *Annales de l'Université d'Abidjan,* Tome XIX, pp.119-131.

SÉMI-Bi Zan (1984), « L'accession d'une catégorie socio-professionnelle : les commerçants transporteurs africains en Côte d'Ivoire au second XXe siècle (de 1945 à nos jours) », in Annales de l'université d'Abidjan, Série I, Tome XII, pp.189-213.

GIRARD Georges et TOUCHEBOEUF Pierre (1964), *Etude du bassin versant de la haute-Bagoé (Côte d'Ivoire) : résultats de la campagne 1962,* dirigé par l'Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer et la Société d'Equipement de la Côte d'Ivoire, avril 1964, 161p.